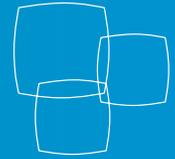




Tendances des conditions du crédit entre 2009 et 2012



Novembre 2013

Introduction

Industrie Canada entretient une relation étroite avec le milieu des petites entreprises dans le cadre de ses activités de surveillance et de collecte de données. Depuis 2009, le ministère a effectué plusieurs enquêtes annuelles sur les activités d'emprunt des petites entreprises. L'*Enquête sur les conditions de crédit* (ECC)¹ est réalisée les années où l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME)² n'est pas menée. Ces enquêtes visent à surveiller l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement et à fournir au milieu des affaires, aux prêteurs, aux décideurs et aux universitaires des renseignements importants sur les conditions du crédit aux petites entreprises.

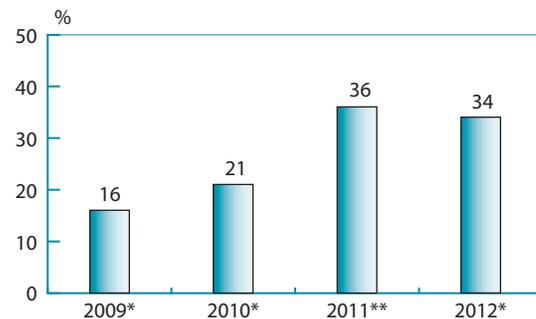
Besoins de financement externe

Les demandes de financement des petites entreprises ont fortement augmenté depuis la récession, puisque 34 % des petites entreprises ont indiqué avoir demandé du financement (financement par emprunt, crédit-bail, capitaux propres, crédit commercial et financement par les autorités publiques) en 2012 comparativement à 16 % en 2009 (figure 1).

Vingt-six pour cent des petites entreprises ont demandé un financement par emprunt (p. ex., hypothèques, prêts à terme, marges de crédit et cartes de crédit) en 2011 et 2012 (figure 2), ce qui représente une hausse de 12 points de pourcentage par rapport au plus fort de la crise et de la récession économique en 2009.

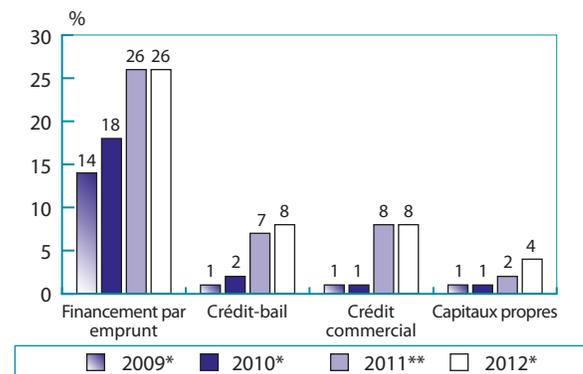
Le pourcentage de petites entreprises ayant demandé d'autres types de financement a également fortement augmenté, ce qui témoigne de leur plus grande confiance dans les bénéfices attendus et les plans d'investissement.

Figure 1 : Les taux de financement externe augmentent



Sources : *Industrie Canada, ECC, 2009, 2010 et 2012; **Statistique Canada, EFCPME, 2011.

Figure 2 : Les demandes ont augmenté pour tous les types de financement entre 2009 et 2012



Sources : *Industrie Canada, CCS, 2009, 2010 et 2012; **Statistique Canada, SFGSME, 2011.

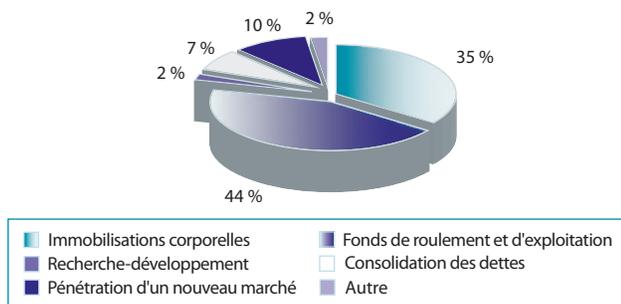
¹ Au cours des ECC de 2009, 2010 et 2012, de l'information a été recueillie auprès de plus de 2 500 petites entreprises avec salariés au pays. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ECC, consultez le site Web Recherche et statistique sur la PME (www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02192.html).

² L'EFCPME visait à recueillir auprès des PME de l'information sur leurs efforts en vue d'obtenir du nouveau financement, la croissance, la participation à des activités commerciales internationales, l'innovation et la propriété intellectuelle, ainsi que les caractéristiques des propriétaires. Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada en 2011. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'EFCPME, consultez le site Web Recherche et statistique sur la PME (www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02774.html).

Raisons de la demande de financement ou du refus de faire une demande

Environ 44 % des petites entreprises ayant fait une demande de financement en 2012 ont indiqué l'avoir fait pour assumer les dépenses quotidiennes effectuées à même leurs fonds de roulement et d'exploitation. Ainsi, 35 % ont demandé du financement pour l'achat d'immobilisations corporelles (figure 3); 10 % avaient l'intention d'utiliser le financement pour pénétrer un nouveau marché, 7 % pour consolider les dettes et 2 % pour investir dans des activités de recherche-développement. Les résultats de 2012 correspondent de manière générale à ceux des années précédentes.

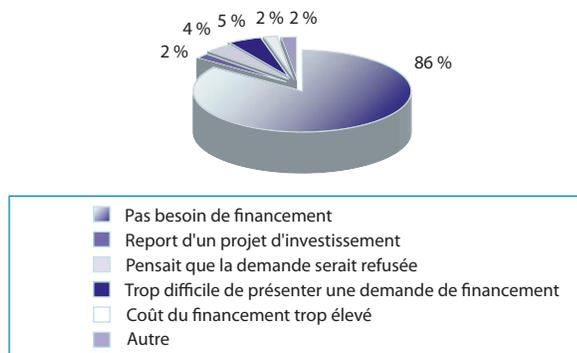
Figure 3 : La principale raison pour laquelle les petites entreprises ont fait une demande de financement en 2012, c'était pour constituer leur fonds de roulement



Source : Industrie Canada, ECC, 2012.

Parmi les entreprises qui n'ont pas cherché à obtenir un financement, la majorité (86 %) ont indiqué qu'elles n'en avaient pas besoin (figure 4).

Figure 4 : La principale raison pour laquelle les petites entreprises n'ont pas fait de demande de financement en 2012, c'est parce qu'elles n'en avaient pas besoin



Source : Industrie Canada, ECC, 2012.

Les emprunteurs découragés – ceux qui n'ont pas fait de demande de financement car ils pensaient qu'elle serait refusée – représentent 4 % des entreprises qui n'ont pas cherché à obtenir du financement. Selon les données de l'ECC, le pourcentage d'emprunteurs découragés dans l'économie canadienne a légèrement augmenté, puisqu'il

s'établissait à 3 % en 2009 et 2010, ce qui demeure toutefois inférieur au taux de 5 % observé au début de la décennie³.

Cinq pour cent des petites entreprises n'ont pas cherché à obtenir du financement car elles pensaient que le processus de demande serait trop difficile et seulement 2 % ne l'ont pas fait car elles estimaient que le coût du financement était trop élevé, ce qui correspond aux constatations des années précédentes.

Accès au financement par emprunt

L'accès des petites entreprises au financement par emprunt s'est amélioré en 2012 (tableau 1).

Tableau 1 : L'accès au financement par emprunt, mesuré à l'aide des taux d'approbation et des ratios entre le montant autorisé et le montant demandé (en pourcentage) a continué de s'améliorer en 2012

Année	Taux de demande	Taux d'approbation	Ratio entre le montant autorisé et le montant demandé
2009*	14	79	72
2010*	18	88	88
2011**	26	89	91
2012*	26	89	90

Sources : *Industrie Canada, ECC, 2009, 2010 et 2012; **Statistique Canada, EFCPME, 2011.

Plus précisément, 89 % des petites entreprises ayant demandé un financement par emprunt en 2012 ont vu leur prêt approuvé, par rapport à 79 % en 2009. Parmi les facteurs contribuant à l'amélioration de l'accès au financement, mentionnons une plus grande rentabilité des entreprises, des bénéfices attendus plus élevés, une plus grande stabilité économique et une amélioration de la perception du risque par le prêteur.

Le ratio entre le montant autorisé et le montant demandé a continué d'augmenter, pour atteindre 91 % en 2011 et 90 % en 2012, par rapport à 72 % en 2009. Cette hausse indique qu'il y a eu dans l'ensemble un rétrécissement du « déficit de financement » des petites entreprises.

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt moyens sur les prêts et les hypothèques non résidentielles montrent que les conditions du crédit se sont légèrement améliorées pour les petites entreprises en 2012. Le taux d'intérêt moyen pour les petites entreprises

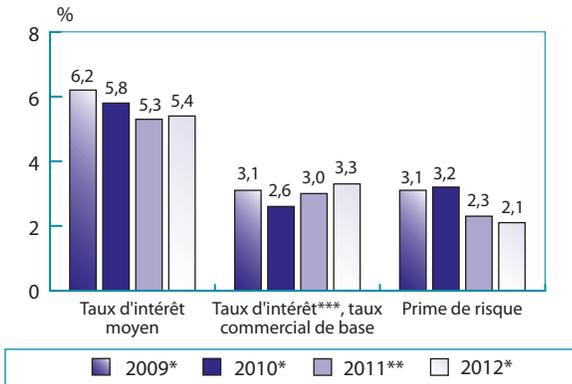
³ Statistique Canada, EFCPME, 2004.

Accès au financement par emprunt selon le type d'entreprise

a baissé de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 5,3 % en 2011 pour ensuite augmenter de 0,1 point de pourcentage en 2012 et atteindre 5,4 %.

La prime de risque commercial a baissé, passant de 2,3 % en 2011 à 2,1 % en 2012, ce qui était bon signe également. Cette prime correspond à la différence entre le taux d'intérêt moyen pour les petites entreprises et le taux commercial de base (taux facturé aux des emprunteurs les plus solvables). Celle-ci a diminué même si le taux commercial de base a augmenté de 0,3 % en 2012.

Figure 5 : Les taux d'intérêt annuels sur le financement par emprunt ont diminué depuis 2009

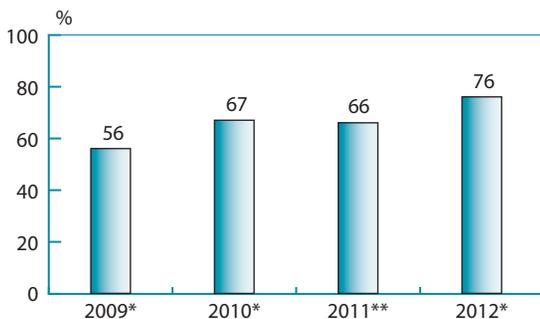


Sources : *Industrie Canada, ECC, 2009, 2010 et 2012; **Statistique Canada, SFCSME, 2011; ***Banque du Canada.

Taux de garantie

Les normes de souscription des prêteurs semblent devenir plus strictes. Bien que seulement 56 % des petites entreprises aient dû déposer une garantie pour obtenir leur prêt en 2009, 67 % avaient dû le faire en 2010, 66 % en 2011 et 76 % en 2012 (figure 6).

Figure 6 : Les taux de garantie pour le financement par emprunt ont fortement augmenté



Sources : *Industrie Canada, ECC, 2009, 2010 et 2012; **Statistique Canada, EFCPME, 2011.

Une corrélation positive subsiste entre les taux de demande de financement et la taille de l'entreprise (tableau 2). Plus précisément, 20 % des entreprises comptant entre un et quatre employés ont demandé un financement par emprunt en 2012 par rapport à 30 % des entreprises en comptant entre 5 et 19 et à 38 % de celles en comptant entre 20 et 99. Une corrélation positive similaire a été observée en 2009, 2010 et 2011.

Tableau 2 : L'accès des petites entreprises et des entreprises plus jeunes au financement est relativement plus difficile

	Taux de demande (%)	Taux d'approbation (%)
<i>Toutes les petites entreprises (de 1 à 99 employés)</i>	26	89
<i>Nombre d'employés</i>		
De 1 à 4 employés	20	85
De 5 à 19 employés	30	91
De 20 à 99 employés	38	91
<i>Exportations</i>		
Exportatrice	28	85
Non-exportatrice	25	89
<i>Âge de l'entreprise</i>		
2010-2011 (2 ans ou moins)	36	79
2002-2009 (3 à 10 ans)	25	89
1992-2001 (11 à 20 ans)	29	89
Avant 1992 (plus de 20 ans)	23	91
<i>Activités d'innovation élaborées ou menées</i>		
Innovatrice	32	89
Non-innovatrice (aucun des éléments susmentionnés)	20	89

Source : Industrie Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2012.

Il existait également une corrélation positive entre les taux d'approbation et la taille de l'entreprise, passant de 85 % des entreprises comptant entre 1 et 4 employés à 91 % des entreprises en comptant entre 5 et 19 et à 91 % de celles en comptant entre 20 et 99. Par le passé, les plus grandes fluctuations des ventes et des bénéfices sur 12 mois et un taux de défaut de remboursement des prêts plus élevé étaient considérés comme des facteurs pouvant expliquer pourquoi les petites entreprises avaient plus de difficulté à avoir accès au financement⁴.

Le taux de demande pour les entreprises en démarrage (âgées de deux ans ou moins) (36 %) était considérablement plus élevé que pour les entreprises établies depuis plus longtemps (plus de 20 ans) (23 %). Toutefois, le taux

⁴ Seens, Daniel. *Accès des petites entreprises au financement : taux de demande et d'approbation, taux d'intérêt et exigences en matière de garantie (2000-2010)*, Industrie Canada, 2013.

d'approbation était de loin inférieur (79 % par rapport à 91 % respectivement). Ceci témoigne de besoins de financement plus élevés pour les entreprises en démarrage et les jeunes entreprises, qui n'ont généralement pas assez de bénéficiaires non répartis, d'antécédents de crédit ou de biens à donner en garantie.

Les petites entreprises exportatrices étaient également plus enclines à demander un financement que les non-exportatrices (28 % par rapport à 25 % respectivement) en 2012. Elles étaient également moins susceptibles de voir leur demande de financement approuvée.

Les petites entreprises innovatrices avaient également d'importants besoins de financement par emprunt en 2012, comme en témoigne le taux de demande de 32 %, comparativement à 20 % pour les non-innovatrices. Bien que par le passé, les petites entreprises innovatrices aient eu plus difficilement accès au financement, les conditions du crédit se sont assouplies pour ce groupe. En 2012, les taux d'approbation pour les entreprises innovatrices et non innovatrices se sont établis à 89 %, ce qui donne à penser qu'en 2012, les entreprises innovatrices étaient tout aussi en mesure d'avoir accès au financement par emprunt que les non-innovatrices.

Conclusion

La présente analyse, qui fournit de l'information sur l'évolution des conditions du crédit, permet de mieux comprendre les tendances du marché du crédit. Dans l'ensemble, les conditions du crédit aux entreprises ont continué de s'assouplir en 2012, constatation qui corrobore celle tirée de *l'Enquête auprès des responsables du crédit* menée par la Banque du Canada. Toutefois, certaines sous-catégories d'entreprises continuent d'avoir plus difficilement accès au financement, comme les entreprises en démarrage et les entreprises exportatrices.

Le présent rapport a été préparé par la Direction générale de la petite entreprise.

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant le contenu de cette publication, veuillez écrire à smers-rspme@ic.gc.ca.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les conditions de crédit dans la section **Données et analyses d'enquêtes** (www.ic.gc.ca/enquetes) de notre site Web Recherche et statistique sur la PME (www.ic.gc.ca/recherchePME).